

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 mars 2020

Le Gouvernement de Wallonie débloque la situation critique des infirmier.e.s à domicile

Après avoir entendu l'inquiétude grandissante et légitime des infirmier.e.s et afin de pallier à l'urgence sanitaire, le Ministre-Président de Wallonie Elio Di Rupo et la Ministre wallonne de la Santé, Christie Morreale, en accord avec la Ministre fédérale de la Santé, Maggie De Block, ont donné instruction de livrer dans les meilleurs délais plus de 370.000 masques aux infirmier.e.s à domicile, ce qui correspond à 50 masques par professionnel du secteur.

Il s'agit d'une première aide quantitative destinée à pallier la situation d'urgence que connaît cette profession, en première ligne face à l'épidémie de coronavirus, dans l'attente d'autres livraisons qui devraient arriver dans les prochains jours via le niveau fédéral.

La distribution wallonne sera coordonnée par les Gouverneurs de provinces et sera réalisée par les autorités communales. Les infirmier.e.s seront invités à prendre contact avec les administrations communales dès ce jeudi 26 mars. Ils seront invités à se rendre au point défini par les Administrations communales avec leur carte d'identité et la preuve de leur N° INAMI.

Le Gouvernement de Wallonie reste pleinement attentif à la situation de l'ensemble des personnes impliquées dans la lutte contre le coronavirus et, en particulier, aux acteurs de première ligne. Il veillera, outre les mesures mises en place par le niveau de pouvoir fédéral, à ce que les professionnels du secteur de la santé puissent bénéficier d'un équipement sanitaire adéquat pour assurer leur mission.

CONTACT :

Sylvain JONCKHEERE | Porte-parole
0495/75.97.40 – sylvain.jonckheere@gov.wallonie.be

Stéphanie WILMET | Porte-parole de Christie Morreale
0479/44.25.36 – stephanie.wilmet@gov.wallonie.be